

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 08 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 08 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le **MERCREDI 08 AVRIL** à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire, par suite des convocations en date du 26 mars 2026, transmises le 27 mars 2026, et du 02 avril 2026.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjointes, Mmes DECRIEM Marie-Christine, FOVET-YOUSFI Fatima-Zahra, SUBTIL Vanessa, DUCROCQ Delphine, BEVE Frédérique, BLONDEL Suzette, MM. COMBE Jacques, DONDAINE Pascal, CATTEZ François, FACON Jean-Noël, HERNOUT Serge, BOULET Guillaume, AZELART Laurent, NOCLAIN Yanick, MM. RYS Didier, BARBIER Florent, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme ALLAN Patricia a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.

Mme ROUX Nathalie a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

Mme ROSKOSCHNY Cassandra a donné procuration à M. DONDAINE Pascal.

Secrétaire de séance : M. BOULET Michel

Fin de la séance : 21h35

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : CREATION DE LA MAISON DE LA LYS - INTERREG VI FRANCE-WALLONIE-VLAANDEREN - PARTICIPATION DE LA COMMUNE D'AIRE-SUR-LA-LYS AU PROJET INTERREG MONTOTURLYS.

2026-04-N° 12

La Ville d'AIRE-SUR-LA-LYS a participé avec succès au projet Golden Leie-Lys du programme Interreg V France-Wallonie-Vlaanderen. Devant la volonté de développer davantage la coopération transfrontalière de la Ville avec ses partenaires, il est proposé de participer au nouveau projet MonTourLys.

MonTourLys est un projet transfrontalier visant à renforcer le développement touristique et culturel de la région franco- belge située entre les Monts de Flandre et la Lys. En rénovant et en interconnectant cinq centres de visiteurs implantés sur des sites patrimoniaux uniques, le projet entend valoriser le patrimoine commun, professionnaliser l'accueil touristique, et positionner la région comme une destination de slow tourism durable, propice à la rencontre, à la découverte et au teambuilding.

Le projet MonTourLys se déroulera sur une période de 3 ans et 3 mois, du 1^{er} janvier 2026 au 31 mars 2029.

Le budget du projet MonTourLys, porté par la Ville d'AIRE-SUR-LA-LYS, s'élève à 897.784,61 €. Ce montant intègre en grande partie les dépenses de travaux bâtimentaires déjà inscrites au sein du projet communal d'investissement de la Maison de la Lys (une partie de l'hébergement ainsi que le point de vente de produits locaux). Le solde du budget est consacré aux actions de communication ainsi qu'aux dispositifs de valorisation de l'histoire et du patrimoine régional (histoire régionale commune, slow tourism, offre de team building, partage de bonnes pratiques pour l'accueil du public, ainsi que de la traduction néerlandaise). L'opération bénéficie d'un cofinancement du Fonds européen de développement régional (FEDER) à hauteur de 60 %, soit 538.670,76 €.

Considérant le souhait de la Ville d'AIRE-SUR-LA-LYS de participer au développement de la coopération transfrontalière à travers le projet Interreg MonTourLys ;

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean-Claude DISSAUX - Maire ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE 1 - DE VALIDER l'inscription de la Ville d'AIRE-SUR-LA-LYS au projet MonTourLys du programme Interreg VI France-Wallonie-Vlaanderen,

ARTICLE 2 - DE M'AUTORISER à signer tous les documents y afférents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

MAIRIE D'AIRE SUR LA LYS
PAS DE CALAIS
Délibération 2026-04-12